

AXE 2 : Garantir des parcours d'insertion vers l'emploi dynamiques, personnalisés et sécurisés

OBJECTIF N° 4 - Améliorer l'efficacité des parcours d'insertion

➤ **ACTION 2.2 : BOOSTER L'EMPLOI**

DESCRIPTIF DE L'ACTION

⇒ **Contexte :**

Malgré la forte reprise économique post-crise sanitaire, le nombre d'allocataires RSA reste important, et certains publics les plus fragiles, cumulant souvent plusieurs problématiques, peinent à intégrer ou renouer avec le marché du travail.

Or, lutter contre l'exclusion et la pauvreté en facilitant le retour à l'activité, aider à l'insertion sociale et professionnelle, constituent les objectifs fixés par la politique départementale d'insertion. A cette fin, le Département souhaite poursuivre et dynamiser l'accompagnement de ces publics vers l'insertion durable grâce à une action intensive, centrée sur une préparation soutenue et renforcée des publics facilitant leur accès à l'emploi.

⇒ **Attendus de l'action :**

Le Département souhaite intensifier la préparation des publics, en particulier les publics les plus éloignés du marché du travail pour une insertion et un retour à l'emploi durable plus rapides, au plus près des réalités économiques des bassins d'emploi et dans une logique d'équité territoriale.

Les porteurs de projet **proposeront cet accompagnement intensif pour une durée de 1 à 3 mois** (renouvelable une fois) sur une intensité hebdomadaire moyenne de 2 à 3 ½ journées. Cette action devra s'inscrire en complémentarité de l'accompagnement assuré par le référent unique RSA, et de l'offre de service proposée par Pôle Emploi, les PLIE....

Cette action se déroulera en collectif et présentiel pour créer une véritable dynamique de groupe, afin de favoriser la mise en action des démarches, **mais aussi en individuel grâce à un appui/accompagnement personnalisé via un plan d'actions « booster emploi »**

Les axes de travail à mettre en œuvre concerneront :

- **La mobilisation de réseaux d'entreprises dans la construction des parcours d'insertion**, afin de proposer des étapes dynamiques (périodes d'immersion, rencontres d'employeurs, visites d'entreprises, simulations d'entretien d'embauche, etc.) et surtout faciliter la rencontre avec des employeurs
- **Le positionnement sur le panel des actions de droit commun en lien avec les secteurs professionnels et/ou métiers en tension** (journées découverte des métiers, salons, job dating, visites d'entreprises accompagnées, offres d'emploi etc...);
- **La mise en lumière des savoir-faire et compétences des personnes** (créer son profil de compétences, sa carte de visite sur le site de Pôle emploi au vu de ses savoir-faire, habiletés, compétences, expériences personnelles, bénévoles, etc...)
- **L'acquisition des outils et techniques utiles à la recherche d'emploi** (connaissance du marché du travail, enquêtes métiers, organisation de sa recherche d'emploi, rédaction de CV et lettre de motivation, préparation et simulation d'entretien, valorisation de son image et renforcement de sa confiance en soi, recherche d'offres d'emploi, acculturation numérique, utilisation des réseaux sociaux, mobilité, etc...).

Pour faciliter l'accès à l'emploi des allocataires, les porteurs de projet **s'appuieront sur les outils et dispositifs d'insertion par l'emploi portés par le Département** (contrats aidés, IAE etc...), et également **sur l'offre d'insertion et les outils de droit commun Pôle emploi** (prestations, périodes d'immersion, détection de potentiel, méthode de

recrutement par simulation MRS, Valorisation des acquis de l'expérience VAE, formation, etc..). Les dispositifs et actions spécifiques au handicap pourront également être mobilisés si nécessaire.

Les actions devront également intégrer une **phase de suivi dans l'emploi** afin de sécuriser le début de contrat et de consolider cette phase de transition des bénéficiaires.

OBJECTIFS

- Faciliter le retour à l'emploi durable des allocataires RSA en favorisant leur rapprochement avec les employeurs isérois
- Mobiliser l'ensemble des offres de services partenariales associées dont l'offre de formation ainsi que les mesures emploi de droit commun (Région, Pôle emploi, Agefiph)
- Sécuriser la prise de poste grâce à une période d'accompagnement dans l'emploi de 3 à 6 mois

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de publics allocataires du RSA mobilisés sur immersions professionnelles
- Nombre et types de prestations/actions mobilisées (départementales, Pôle emploi, autres) par personne
- Nombre de visites en entreprises
- Nombre de publics allocataires du RSA intégrant un contrat de travail (contrats classiques, d'insertion, etc...) et typologie des contrats
- Nombre de personnes entrant en formation
- Nombre d'entretiens d'embauche
- Nombre de recrutements
- Nombre de suivi dans l'emploi
- Situation des publics cibles à la sortie de l'action et à 6 mois (emploi, recherche, formation etc...)

PARTENAIRES PRESENTIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION (en plus des services du Département)

- Partenaires prescripteurs, employeurs du territoire, réseaux d'entreprises, SIAE, chambres consulaires, syndicats professionnels, Pôle Emploi, Région, EPCI, réseau des professionnels, référents uniques RSA, organismes de formation, Agefiph, etc.

PUBLICS CIBLES

- Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) résidant dans le département de l'Isère, ayant défini un projet professionnel

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement à la place :
 - Une part fixe liée à l'ingénierie
 - Une part variable liée à un objectif quantitatif de mobilisation des publics allocataires du RSA sur des actions emploi/formation

CRITERES DE SELECTION GENERAUX

Une attention spécifique sera portée aux territoires non dotés de telles actions.

Il sera aussi attendu que les porteurs soient en **contact étroit avec les directions territoriales** du Département de l'Isère **et les référents uniques d'accompagnement** -Parcours emploi renforcé en priorité-



CONTACT :

- Direction territoriale concernée
- Service insertion vers l'emploi (IVE) – 04 76 00 38 38